

TIRER PARTI DE LA FORCE DU TRAVAIL EN RÉSEAU : LE CAS DE LA TABLE NATIONALE DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

RÉDIGÉ PAR : NICOLAS SOUMIS ET MYRIAM BÉRUBÉ

Cette publication fait partie d'une série d'études de cas en contexte québécois qui illustrent différentes idées afin d'inspirer les acteur-trice-s du changement impliqués dans le développement des communautés.

Au Québec, le mouvement communautaire autonome est un moteur du développement des communautés. Or, plusieurs acteur-trice-s de ce mouvement ont opté pour le travail en réseau. Quels avantages y trouvent-ils, et quelles sont ses retombées? Le cas de la Table nationale des Corporations de développement communautaire permet de dégager différents éléments inspirants.



TRAVAIL EN RÉSEAU

- Vise à mettre en commun des ressources, des savoirs, etc.
- Permet d'établir de solides relations avec des pairs et des partenaires.
- Favorise l'adoption de visions et de positions communes.
- Améliore la communication, la coordination et la mobilisation.
- Accroît le pouvoir d'influence, de sensibilisation et d'intervention.
- Aide à l'obtention de financement.

MISE EN CONTEXTE

L'union fait la force. Si l'origine de cet adage se perd dans la nuit des temps, le message qu'il porte est limpide. Nous rassembler pour mettre nos ressources en commun et les concentrer vers un même objectif augmente nos chances de réussite.

Pour les acteur·trice·s du mouvement communautaire autonome¹ impliqués dans le développement des communautés, cet adage s’incarne habituellement sous forme de travail en réseau. Travailler en réseau — c’est-à-dire dans le cadre d’une structure associative favorisant le soutien mutuel, la collaboration et le renforcement des capacités — leur apporte de nombreux avantages. Cela leur permet d’abord de tisser des relations et de mettre en commun leurs ressources, leurs savoirs et leurs efforts afin d’optimiser leur incidence. En travaillant en réseau, ces acteur·trice·s peuvent plus facilement adopter des visions et des positions communes par rapport aux enjeux qu’ils abordent. Cela leur permet également d’améliorer la communication et la coordination entre eux en vue d’une mobilisation plus efficace. Enfin, le travail en réseau est un moyen pour eux d’atteindre la masse critique et la reconnaissance nécessaires pour renforcer leur pouvoir de sensibilisation, leur influence politique, et leur capacité à obtenir du financement.

Au Québec, une myriade d’organismes s’impliquent dans le développement des communautés en répondant aux besoins de ces dernières dans différents domaines : santé, éducation, environnement, alimentation, logement, immigration, culture, élimination de la pauvreté, etc. Or, ce type de travail est exigeant et peut parfois venir à bout des ressources et des capacités dont dispose chaque organisme. Voilà pourquoi plusieurs d’entre eux ont décidé de travailler en réseau. Le cas de la Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNCDC) permet d’illustrer les avantages et les retombées qui découlent de ce choix.

LA TABLE NATIONALE DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE : TRAVAILLER EN RÉSEAU POUR SOUTENIR ET FAIRE RAYONNER LE MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE AUTONOME

La [TNCDC](#) est l’un des réseaux d’action communautaire au Québec. D’envergure provinciale, elle se consacre au développement des communautés et au bien-être de leurs membres. Sa mission, qui préconise le développement global et durable de



LA TNCDC, c’est un réseau qui :

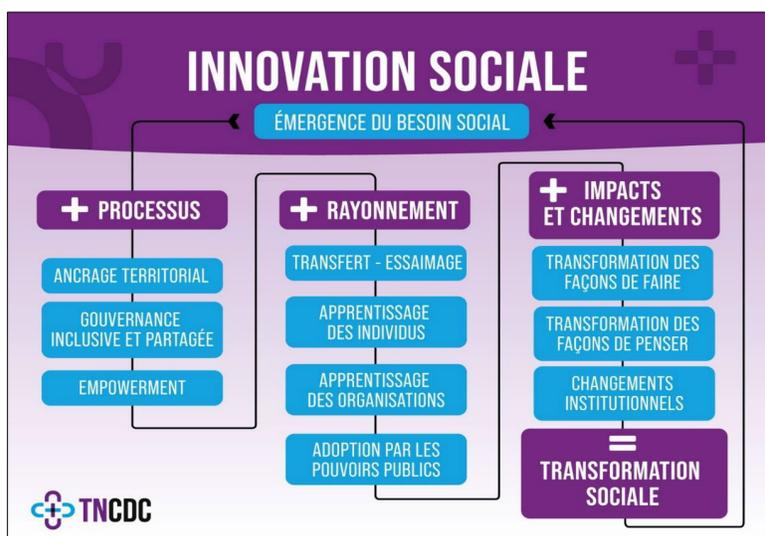
- se déploie sur **15** des 17 régions administratives du Québec;
- rassemble et soutient **69** CDC, qui sont d’incontournables actrices du développement des communautés;
- soutient plus de **2 700** organismes communautaires et entreprises d’économie sociale;
- promeut le rôle du mouvement communautaire autonome dans l’innovation sociale axée vers la transformation sociale.

¹ Selon le Réseau québécois de l’action communautaire autonome (RQACA), il s’agit d’un mouvement initié par la société civile qui, dans une perspective de prise en charge individuelle et collective, vise la transformation des conditions de vie et le respect des droits des personnes. Ce mouvement est dit « autonome », car ce sont ses membres qui définissent ses objectifs, ses mandats et ses façons de faire.

la société en s'appuyant sur une perspective de justice sociale, comporte deux volets.

Le premier volet vise à rassembler les Corporations de développement communautaire (CDC) et à soutenir leurs objectifs respectifs. Créées à l'initiative des organismes communautaires d'un territoire donné (quartier, ville ou MRC) et profondément ancrées dans ce dernier, les CDC confèrent une solide assise locale à la TNDC. Chaque CDC a pour mission de soutenir directement les organismes communautaires sur son territoire, et de s'allier avec ceux-ci ainsi qu'avec les citoyen·ne·s et les autres parties prenantes du milieu pour y développer des projets structurants. Ces projets ont d'ailleurs la particularité de permettre aux acteur·trice·s communautaires locaux de répondre à des besoins sociaux en concrétisant leurs aspirations et en opérant une rupture avec les solutions usuelles. Par exemple, la CDC des Sources (Estrie) a mené une consultation pour élaborer l'Agenda 21 de la MRC des Sources. De son côté, la CDC de Lotbinière (Chaudière-Appalaches) a lancé l'Express de Lotbinière, un service de transport collectif destiné aux résident·e·s de cette municipalité. À Montréal, la CDC de Côte-des-Neiges a fondé les Habitations communautaires de Côte-des-Neiges, un organisme qui gère des logements sociaux afin d'aider les personnes à revenu modeste à se trouver un toit. De concert avec plusieurs partenaires, la CDC de Pierre-de-Saurel (Montérégie) a pour sa part déployé une « toile d'intervention » pour lutter contre l'itinérance.

Ces exemples illustrent éloquemment la capacité du mouvement communautaire autonome québécois à innover et à induire des changements sociaux structurants et durables. Voilà pourquoi le deuxième volet de la mission de la TNDC est consacré à promouvoir non seulement l'importante contribution de ce mouvement sur le plan de l'innovation sociale, mais également la perspective de transformation sociale dans laquelle s'inscrit cette contribution. Comme l'explique Ophélie Couspeyre, agente de développement à la TNDC, « Les produits et services issus de l'innovation sociale sont importants, mais nous voulons aussi mettre l'accent sur la démarche en soi, le processus qui mène à l'innovation sociale, car c'est surtout ça qui est transposable à d'autres milieux et porteur de transformations sociales. »



Source : TNDC

L'une des récentes initiatives de la TNCDC liée à son rôle de représentation et de promotion du mouvement communautaire autonome et des CDC est l'exposition intitulée [L'innovation sociale, naturellement communautaire](#). Lancée en novembre 2019, cette exposition mobile met en vedette 31 projets innovants menés par des CDC et leurs partenaires à travers le Québec. [MaCommunautéLSJE.com](#), une plateforme web mise sur pied par la CDC du Lac-Saint-Jean-Est pour diffuser de l'information sur les organisations et les services locaux, ainsi qu'[Une rentrée scolaire accessible pour tous](#), une initiative lancée par la CDC de Mékinac



Source : TNCDC
qui vise l'abordabilité du matériel scolaire et l'inclusion sociale des élèves du primaire et du secondaire, sont deux exemples de projets présentés dans le cadre de cette exposition. Selon Mme Couspeyre, « Ces projets peuvent inspirer d'autres communautés aux prises avec des enjeux semblables. Mais ils servent aussi de "cartes de visite", d'outils de communication permettant d'illustrer concrètement ce que les CDC font sur le terrain, et de faire rayonner le travail qu'elles accomplissent avec leurs membres et leurs partenaires locaux. »

“

« Le travail en réseau permet de travailler collectivement pour identifier des enjeux sociétaux prioritaires au Québec, s'outiller et s'attaquer à ceux-ci. L'assise multisectorielle de la TNCDC lui procure une vision à 360° d'un enjeu et de ses ramifications. »

*– Ophélie Couspeyre,
agente de
développement, volet
recherche. TNCDC*

CONCLUSION

Le cas de la TNCDC permet de dégager certains éléments susceptibles d'inspirer les acteur·trice·s du mouvement communautaire autonome qui souhaitent travailler en réseau. Il faut d'abord souligner que les CDC sont le fruit d'une démarche ascendante plutôt que descendante : elles ne sont pas créées par la TNCDC, mais bien par les organismes communautaires des milieux où elles s'implantent. La TNCDC accrédite ensuite les CDC à travers un processus d'accompagnement permettant d'assurer que le modèle et le cadre de référence s'incarnent dans chacune de celles-ci. Cette approche confère aux CDC le double avantage de bénéficier du soutien et du rayonnement qu'offre un réseau tout en conservant leur autonomie.

Un autre élément intéressant réside dans la structure du réseau chapeauté par la TNCDC (TNCDC \Leftrightarrow CDC \Leftrightarrow organismes communautaires locaux), qui n'est pas sans rappeler la manière dont s'emboîtent l'une dans l'autre les matrioshkas, ces fameuses poupées russes gigognes. En tirant parti de l'assise locale (ancrage territorial) et multisectorielle des CDC, de même que de la capacité de la TNCDC à faire rayonner le travail des acteur·trice·s locaux et à diffuser leurs meilleures pratiques à l'échelle provinciale, une telle structure permet d'agir et d'induire des changements à plusieurs échelles spatiales.

Un dernier élément important est l'utilisation du travail en réseau pour promouvoir le rôle du mouvement communautaire autonome dans l'innovation sociale. Il serait difficile pour les CDC et leurs partenaires locaux de faire reconnaître à eux seuls l'importance et tout le mérite des initiatives qu'ils déploient sur leur territoire. Avec l'appui du réseau de la TNCDC, il est toutefois possible d'atteindre une masse critique d'initiatives, ce qui permet d'assurer le rayonnement nécessaire pour que le rôle du mouvement communautaire autonome dans l'innovation sociale orientée vers la transformation sociale soit reconnu à sa juste valeur. « Cette reconnaissance nous permet d'être audibles, et nous aide à influencer les politiques publiques et à obtenir du financement afin que les CDC puissent réaliser leur travail dans les meilleures conditions », conclut Mme Couspeyre.

La production de ce document a été rendue possible grâce au soutien financier de :



Les idées et les opinions exprimées dans ce document sont celles des auteur·trice·s et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement